

**Antoine Masson et Michel Parlier (dir.)**

## **Agir sur les démarches compétence**

Anact, 2004. 174 pages, 14 euros

Cet excellent ouvrage place le collectif et le cadre au cœur des démarches compétences. Il s'agit de favoriser les démarches ayant pour finalité l'adéquation des compétences détenues par les salariés aux besoins des entreprises en mettant les bonnes compétences en face des échéances et problématiques qui se posent aux entreprises. Cette démarche initialisée par la direction doit, pour atteindre son objectif, être portée par tout le collectif. Il s'agit de mettre en œuvre un système impliquant tous les acteurs de l'entreprise, piloté par un comité chargé de son ajustement constant.

Le rôle des cadres tient à leur capacité à développer des situations d'apprentissage dans lesquelles les salariés acquièrent des compétences, mais aussi à leur aptitude à évaluer les compétences ainsi acquises.

Les principaux points de vigilance sont particulièrement bien identifiés et les pistes d'actions à suivre bien renseignées : reconnaître les compétences ; les

hiérarchiser ; assurer l'équité entre tous les salariés ; développer les compétences ; prévoir les recours ; rémunérer les compétences ; assurer leur suivi.

Les enjeux des acteurs (direction, encadrement, salariés, représentants) sont également bien analysés, et l'on voit bien ce que chacun peut y gagner. De nombreux exemples concrets, issus des interventions de l'Anact, viennent illustrer et documenter chacun des thèmes présentés. Cet ouvrage devrait ainsi contribuer à clarifier la représentation des démarches compétences, et permettre ainsi leur développement.

Il reste cependant une interrogation qui ne trouve pas réponse dans cet ouvrage : comment développer l'appétence des entreprises à développer les démarches compétences ? La réponse dépendra des collectifs concernés, qui doivent agir et amener les directions à envisager la mise en œuvre d'une démarche compétences.

**Michèle Bosoni**

**Thierry Hommel**

## **Stratégies industrielles et contestation sociale**

Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra, 2004. 354 pages, 47 euros

La théorie économique assimile les problèmes d'environnement à des « défauts du marché » et sollicite l'intervention publique pour en corriger les biais. Toutefois, de plus en plus d'entreprises précèdent l'intervention

réglementaire de la puissance publique par des initiatives, qu'il s'agisse de chartes environnementales ou de codes de bonne conduite, revendiquant une responsabilité sociale en tant que producteur. Réciproquement, les autorités de

régulation s'appuient davantage désormais sur des engagements pris par les entreprises, ainsi l'engagement des constructeurs automobile européens de réduire d'ici 2008 les émissions de gaz carbonique de 25% pour les modèles mis sur le marché. Pour autant, faut-il s'en remettre en matière d'environnement à la seule vertu des industriels ?

Afin de répondre à cette question, l'ouvrage de Thierry Hommel tente de surmonter le paradoxe que révèle l'application des concepts économiques d'externalités et de biens publics aux problèmes d'environnement.

Chacun d'entre nous peut dans sa vie quotidienne appréhender concrètement les effets externes négatifs de certaines activités économiques : bruits du voisinage, gaz d'échappement, pollution des nappes phréatiques, effet de serre, phénomènes dont l'impact peut être variable à la fois dans l'espace et dans le temps. Pour les émetteurs de ces diverses pollutions, les coûts sont externes au sens où ils ne sont pas obligés de les intégrer à la rationalité de leurs comportements, en particulier pour leurs choix productifs. A moins qu'intervienne une autorité de régulation, des producteurs guidés par la seule rationalité économique ne sont pas incités à devenir socialement responsables en assumant les coûts liés à ces « externalités négatives » : la concurrence se chargerait rapidement de sonner le rappel à l'ordre économique. Pour expliquer la place tenue par l'Etat chargé d'assumer le coût social des activités privées en le répartissant, certains économistes présentent le fonctionnement de notre société

comme régi par une dynamique d'internalisation des bénéfices et d'externalisation des coûts

Instituant la règle de la responsabilité civile, le droit fournit une première réponse à la question en nous obligeant à réparer le dommage causé à autrui. Cependant, cette solution ne vaut que pour des catégories susceptibles de bénéficier d'une protection juridique de leurs intérêts : les personnes physiques ou morales pour elles-mêmes ou leurs biens.

L'eau, l'air, les paysages ne relevant pas de cette catégorie sont qualifiés de biens publics. La théorie des biens permet de poursuivre l'analyse économique en introduisant les concepts de rivalité et d'exclusion qui permettent de structurer l'éventail des biens, allant du privé pur au public pur. Le bien privé pur est rival et exclusif au sens où sa consommation par un agent en prive les autres et son appropriation permet de s'en réserver l'exclusivité. Au contraire, le bien public pur mis à disposition peut être consommé par chacun sans en priver les autres et il n'est pas possible d'en réserver l'accès pour un usage limité à une personne ou à un groupe ; cependant, sa production ou sa mise à disposition ne pouvant reposer sur l'initiative privée, supposent une prise en charge collective. D'autres biens, fournis par la nature, sont qualifiés d'intermédiaires car ils sont exposés à des prédatations ou des destructions dès lors que l'accès n'en est pas réglementé : c'est la « tragédie des communs » dont est victime par exemple la ressource halieutique.

Aussi les initiatives des entreprises sur des enjeux environ-

nementaux concernant des biens publics sont-elles de prime abord déconcertantes si l'on se réfère au déterminisme économique du comportement des producteurs dans une économie concurrentielle. Plusieurs pistes ont déjà été explorées par les économistes de l'environnement pour tenter d'élucider ce paradoxe.

La première s'attache à décrypter les engagements environnementaux de ces entreprises pour montrer qu'il s'agit en fait d'un habillage écologiste de mesures dont le déterminisme obéit à une tout autre rationalité comme l'économie d'énergie, une logique d'intégration ou des stratégies concurrentielles. La seconde piste attribuée au consommateur-citoyen un rôle décisif dans la prise en compte des enjeux environnementaux : les démarches des producteurs ou des distributeurs relèveraient alors de stratégies mercatiques élaborées s'appuyant sur l'image de certains produits. La troisième voie intègre la négociation entre producteurs et pouvoirs publics autour de l'aspect réglementaire des normes : les firmes ayant la capacité de promouvoir leurs propres normes de production sont en meilleure position pour appliquer la réglementation. D'autres tentatives mettent en avant le développement d'une éthique d'entreprise où les dirigeants de groupes seraient comptables de leur action vis à vis de l'actionnariat mais aussi de la société.

L'ouvrage de Thierry Hommel montre que les interactions entre les phénomènes de société et les dynamiques industrielles peuvent être déterminantes

pour l'avenir d'une filière technologique. Dans une société où le risque technologique est désormais perçu comme inhérent au développement industriel, comme l'affirme le sociologue Ulrich Beck dans « La manufacture des risques », les démarches volontaristes des entreprises ne peuvent s'assimiler à un théâtre d'ombres médiatiques mais relèvent de stratégies de légitimation. Pour certaines, engagées dans une compétition technologique sur des marchés fortement innovants, la légitimité à produire des biens intermédiaires dans un contexte comme celui de la Recherche et Développement où la concentration des actifs publics est importante, constitue une ressource stratégique. Pour ne pas avoir intégré suffisamment tôt la gestion de cet actif immatériel au management stratégique de leur entreprise, les dirigeants des conglomérats biotechnologiques formés par les industries du vivant ont vu se refermer en Europe les marchés ouverts par l'innovation technologique que constituait la mise au point des techniques transgéniques.

Thierry Hommel, suivant la tradition inaugurée par Karl Polanyi dans *La Grande Transformation*, tente de réintroduire l'analyse économique dans le social pour nous proposer une compréhension nouvelle des engagements volontaristes d'opérateurs industriels sur les questions environnementales. Dépasant les points de vue univoques des analyses antérieures, il nous montre à l'œuvre, en particulier dans le secteur des biotechnologies appliquées à la production de transgènes, des mécanismes économiques confé-

rant leur pleine efficacité aux stratégies de contestation sociale qui, en dernière analyse, déterminent par leur interaction la géographie industrielle de ce secteur, aujourd'hui... et peut-être pour longtemps encore.

Selon la formule d'Olivier Godard, il faut voir dans cet ouvrage « une contribution remarquable à une socio-économie qui ne se satisferait pas d'accoler des univers disjoints ».

**Dominique Desbois**

**Genauto Carvalho de França Filho, Jean-Louis Laville, Jean-Philippe Magnen, Alzira Medeiros, éd.**

## **Action publique et économie solidaire**

### **Une perspective internationale**

Eres, 2005. 416 pages, 30 euros

Comment la politique peut-elle retrouver une capacité d'intervention pour améliorer les conditions de vie sur les territoires ? Telle est la question posée dans ce livre coécrit par des acteurs sociaux, des responsables publics et des chercheurs. A cette question, on serait tenté d'en ajouter une autre, essentielle dans les implications qui en découlent : pourquoi ?

Les auteurs réunis par Jean-Louis Laville et ses coéditeurs partent d'un constat simple : en l'espace d'une trentaine d'années, les initiatives visant à concilier économie et solidarité se sont multipliées. Elles se sont aussi professionnalisées, à la façon des secteurs hospitaliers ou sociaux quelques décennies auparavant. Commerce équitable, coopératives populaires, services de proximité (crèches, aide à domicile), gestion des services urbains par les habitants, systèmes et réseaux d'échange ont commencé à quitter les parages du bénévolat pour se structurer et pérenniser leurs activités. L'agriculture et les magasins biologiques ont commencé à s'imposer jusque dans la grande distribution, et les diverses formes d'entrepreneuriat collectif, dont la création d'activités par les

chômeurs, sont apparues dans certains contextes comme de véritables outils économiques.

Si les diverses associations qui se sont lancées dans ces activités sont une pure expression de la société civile (dans sa créativité un peu brouillonne quelquefois), elles n'en occupent pas moins un espace économique significatif, dépassant largement les modes de réparation sociale ou de survie pour aller vers des activités porteuses de développement durable.

Nul hasard donc si les politiques publiques ont commencé à les prendre en compte aux niveaux national, mais aussi et surtout régional et local. Les auteurs de ce livre font ici une large place aux expériences menées en France et au Brésil : deux contextes a priori fort différents, qui attestent pourtant la vigueur de ces nouveaux modèles.

Y voir une « alternative à la mondialisation libérale », comme le suggèrent les auteurs, relève pourtant de la pure et simple idéologie, dans la mesure où c'est dans les interstices d'une économie de production mondialisée que viennent se glisser ces espaces économiques différents.